

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 2008 Décisions concernant les Services Etat

n° 2008

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

21 décembre 1965

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2° classe Gadito Merito, matricule 2779, en service au Dépôt de Djibouti, reconnu inapte à servir dans la Milice de la C.F.S. par le Conseil de Santé de la C.F.S. sera licencié pour raison de santé et rayé des contrôles de la Milice à compter du 25 décembre 1965.